

L'avance se réduit

Les conditions de travail sont généralement bonnes en Suisse. Toutefois, si l'on compare les données de 2015 à celles de 2005, on constate que le pays a partiellement perdu sa position de tête par rapport à l'Europe. Les contraintes physiques ont particulièrement augmenté et se rapprochent du niveau européen. *Margot Vanis, Maggie Graf, Ralph Krieger*

Abrégé La dernière édition de l'Enquête européenne sur les conditions de travail (*European Working Conditions Survey 2015*) montre que les conditions de travail se sont partiellement détériorées en Suisse entre 2005 et 2015. S'agissant des contraintes physiques au travail, la Suisse a régressé par rapport à ses résultats de 2005 et vis-à-vis des autres pays européens. En outre, la marge de manœuvre et la concertation au travail ont diminué. Davantage de gens qu'en 2005 qualifient leurs tâches de monotones et ils sont moins nombreux à les juger utiles. Il n'en reste pas moins qu'environ 90 % des salariés en Suisse estiment leurs conditions de travail bonnes ou très bonnes. Les employés considèrent souvent que leur santé est bonne et que les cadres savent comment motiver leurs collaborateurs. Même si, comparés à la moyenne de l'UE, les employeurs suisses exigent du personnel une plus grande flexibilité, la pression liée au rythme de travail et aux délais a diminué depuis 2005.

En 2015, les salariés ont jugé que leurs conditions de travail étaient bonnes en Suisse. Dans près de neuf cas sur dix, ils en sont satisfaits ou très satisfaits. La Suisse se situe ainsi dans la moyenne européenne.

Voilà ce que montre la dernière enquête européenne sur les conditions de travail, menée en 2015. La *European Working Conditions Survey* (EWCS) est réalisée tous les cinq ans depuis 1990 dans l'ensemble des pays européens (voir encadré)¹. L'étude révèle les points forts de la Suisse, tout comme ses faiblesses par rapport à l'Europe. Au fil du temps, la Suisse a perdu de son avance quant aux conditions de travail : elle est moins souvent en tête qu'en 2005.

Les salariés suisses sont en bonne santé

En matière de santé, la Suisse présente environ dix points de pourcentage d'avance sur la moyenne européenne : neuf salariés sur dix estiment que leur santé est bonne ou très bonne. Les salariés suisses sont absents en moyenne cinq jours par an pour cause de maladie ou d'accident. C'est moins qu'en Europe, où la moyenne est de six jours. A contrario, il n'est pas vrai que de nombreux Suisses travaillent en étant ma-

lades : seuls 22 % d'entre eux se sont rendus au travail dans un tel cas, contre 38 % en moyenne dans l'UE.

La Suisse est également souvent en meilleure position que les pays de l'UE en ce qui concerne les problèmes de santé fréquemment associés au travail. Ainsi, la part de salariés souffrant de troubles depuis plus de six mois est de 8 %, ce qui est comparativement faible. La moyenne européenne est deux fois plus élevée (17 %). Le pourcentage de salariés atteints de maladies chroniques est également nettement supérieur en Autriche (18 %), en Allemagne (20 %) et en France (26 %).

Les cadres favorisent la collaboration

La Suisse enregistre aussi de meilleurs résultats que les pays voisins et que l'ensemble de l'Europe sur certains aspects importants de l'encadrement (voir illustration 1). Quatre salariés sur cinq y sont d'avis que leur chef valorise un bon travail et que ses retours d'information sont utiles.

En comparaison avec les personnes interrogées dans l'UE, les Suisses sont plus nombreux à déclarer que leur chef réussit à faire travailler les gens ensemble. En Suisse, les trois quarts des salariés ont répondu que leur entreprise savait les pousser à donner le meilleur

d'eux-mêmes ; ce chiffre est supérieur à la moyenne européenne (61 %).

Les employeurs suisses exigent une plus grande flexibilité

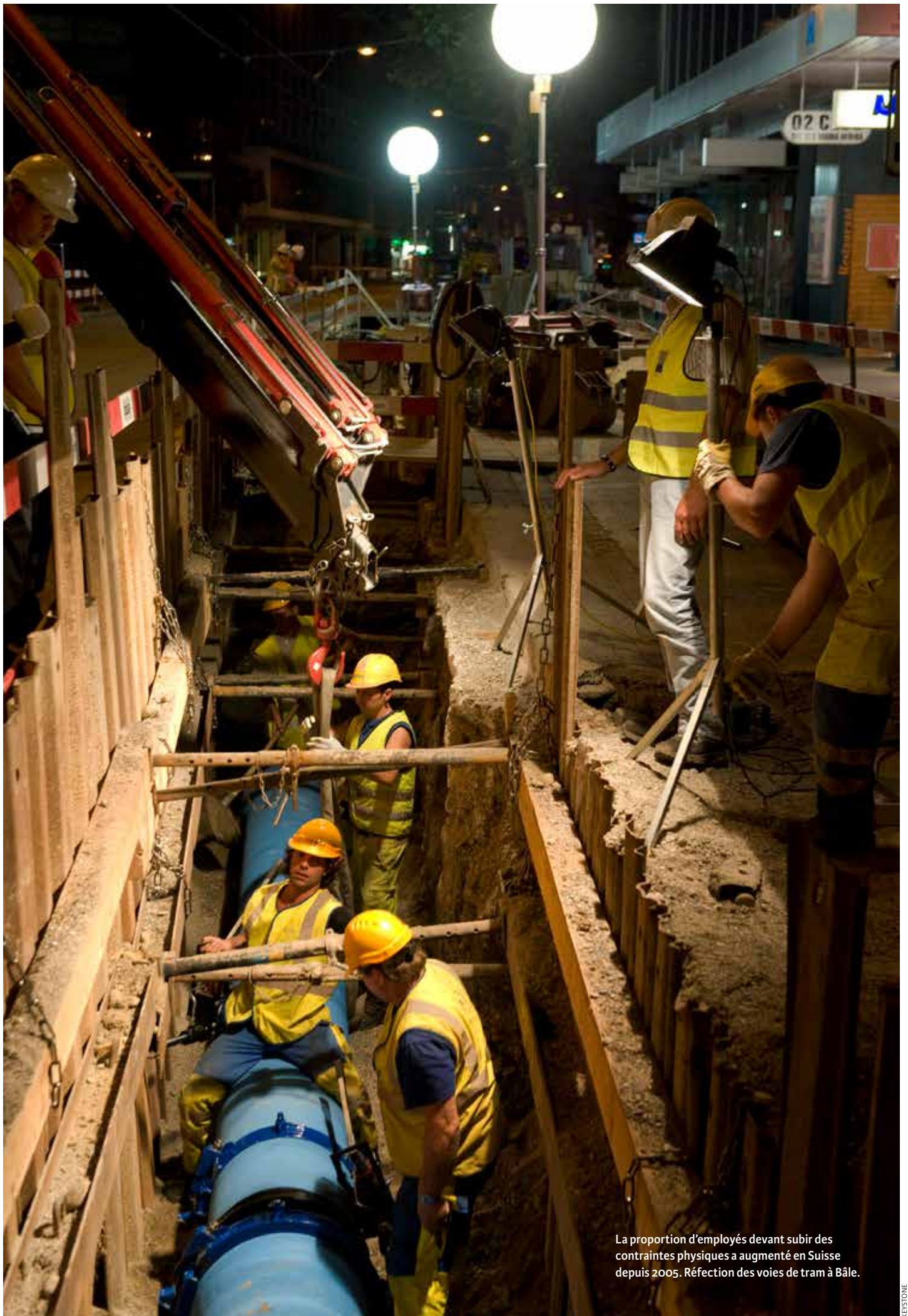
La Suisse présente de prime abord des résultats inférieurs à ceux des autres pays européens en matière de temps de travail. En effet, la durée hebdomadaire est de 42 heures en Suisse pour un plein temps, contre une moyenne européenne de 39 heures. Un bon quart des salariés travaillent toutefois moins de cinq jours par semaine, alors que, dans l'UE, le temps partiel touche en moyenne 17 % de la population active. Les résultats suisses et européens sont en revanche similaires en matière de travail de nuit ou encore pendant le week-end ou le temps libre.

La flexibilité au niveau des horaires de travail a deux visages. Il faut distinguer la latitude dont bénéficient les employés pour déterminer leurs horaires et l'exigence de flexibilité émanant de l'entreprise. En Suisse, 12 % des salariés peuvent entièrement choisir leurs horaires de travail. C'est le plus fort pourcentage enregistré dans ce pays, alors qu'il est de 6 % pour l'UE. À l'opposé, les employeurs suisses imposent aussi plus fréquemment des changements d'horaires à la dernière minute (18 % en Suisse et 13 % dans l'UE).

Des horaires non planifiables peuvent avoir des répercussions néfastes sur la santé, car ils empêchent de prévoir et d'organiser le temps libre et entravent la récupération. Pourtant, 88 % des salariés considèrent pouvoir bien ou très bien concilier leurs horaires de travail et leur obligations familiales ou sociales.

Une comparaison avec les données de 2005 montre que les contraintes horaires ont généralement diminué. La proportion de salariés suisses qui déclarent faire face à des cadences élevées pendant au moins le quart du temps est passée de 73 % en 2005 à 65 % en 2015. Il en va de même pour ceux qui doivent travailler

¹ La Suisse n'a participé intégralement qu'aux éditions de 2005 et de 2015.



La proportion d'employés devant subir des contraintes physiques a augmenté en Suisse depuis 2005. Réfection des voies de tram à Bâle.

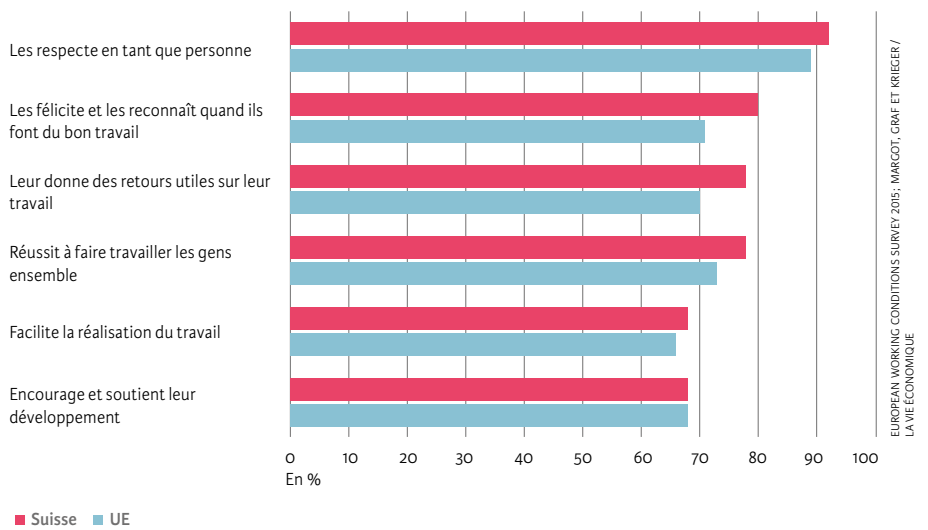
dans des délais très stricts et courts: ils étaient 69 % en 2005 et 63 % en 2015. La Suisse est aujourd'hui dans la moyenne européenne. On constate une tendance similaire en Allemagne et en Italie, alors que les résultats moyens sur l'ensemble de l'Europe restent stables.

La qualité du travail et le niveau d'influence diminuent en Suisse

Il est motivant d'effectuer des tâches non morcelées, suffisamment stimulantes et perçues comme utiles. C'est également propice au développement des compétences et favorable à la santé. Obtenir une harmonie entre l'homme et la machine dans la répartition des tâches est particulièrement important en ces temps de numérisation et d'automatisation croissantes. Selon l'étude, le nombre de personnes qui doivent assumer des tâches monotones est en augmentation (22 % en 2005 et 33 % en 2015). La part des salariés qui perçoivent leur travail comme utile est certes élevée, mais elle tend à diminuer (92 % en 2005 et 86 % en 2015). On voit également décroître le nombre de personnes qui disent effectuer des tâches complexes, contrôler elles-mêmes la qualité de leur travail, résoudre de manière indépendante des problèmes imprévus ou avoir la possibilité d'apprendre des choses nouvelles (voir *illustration 2*). Dans l'ensemble, la Suisse a perdu son avance sur ce point et rejoint le niveau européen en matière d'exigences liées aux tâches.

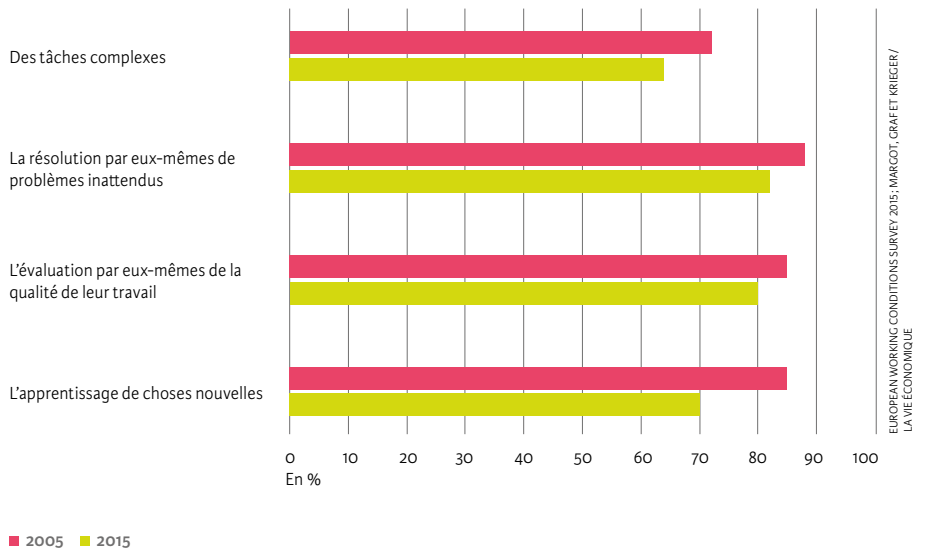
La possibilité pour le salarié de participer aux décisions concernant son travail est une ressource non négligeable en matière de motivation et de santé. L'harmonisation des exigences et des capacités individuelles s'en trouve facilitée. De manière générale, plusieurs aspects touchant à la marge de manœuvre et à la participation se sont réduits en Suisse entre 2005 et 2015. Ainsi l'autodétermination de la cadence de travail a-t-elle perdu cinq points de pourcentage pour atteindre 68 %. La marge de manœuvre quant à l'ordre d'accomplissement des tâches et à la méthode employée pour les effectuer a diminué de huit points de pourcentage. Le recul est marqué au niveau de la possibilité de prendre des pauses au moment souhaité et de mettre en pratique ses propres idées. Le nombre de personnes qui affirment avoir une influence sur le choix de leurs collègues baisse légèrement en

III. 1. Perception de leur chef par les salariés (en Suisse et en Europe, en 2015)



Les barres indiquent la part de travailleurs (agriculture exclue) qui sont d'accord avec les déclarations mentionnées concernant leur chef. En Suisse, 871 personnes ont été interrogées et 28 079 dans l'UE.

III. 2. Contenu du travail, du point de vue des salariés suisses (2005 et 2015)



Les barres indiquent la part de travailleurs (agriculture exclue) qui sont d'accord avec les déclarations mentionnées par rapport au contenu de leur travail. Le nombre de personnes interrogées était de 845 en 2005 et de 871 en 2015.

Suisse, alors qu'il augmente en moyenne en Europe (voir *illustration 3*). Ainsi, la possibilité d'influer sur son travail rejoint la moyenne européenne. La Suisse a perdu la position de tête qu'elle occupait en 2005 eu égard à des ressources importantes qui contribuent à la protection des travailleurs.

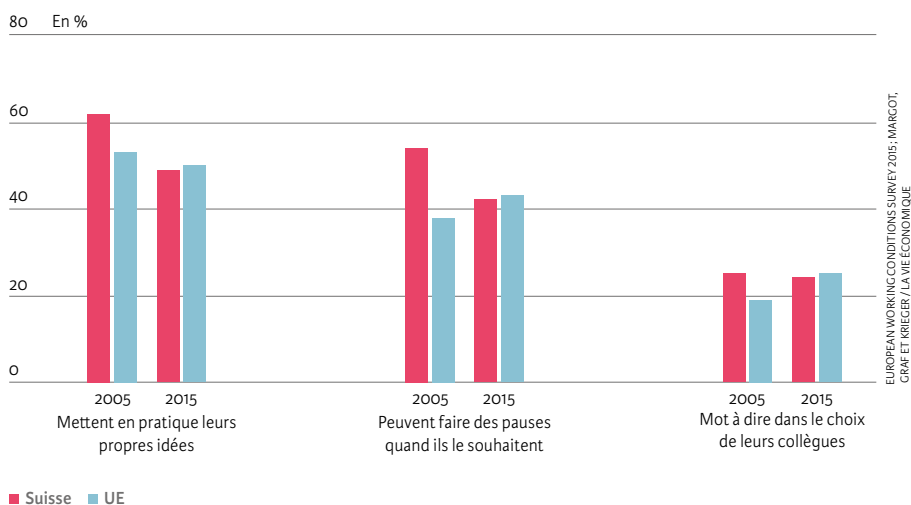
L'absence de marge de manœuvre en matière d'horaires et de temps de pause, combinée à une cadence de travail rapide

ou à des délais serrés, est susceptible d'avoir un effet particulièrement néfaste sur la santé. Une telle combinaison touche environ 11 % des salariés en Suisse.

Les Suisses de plus en plus exposés à des contraintes physiques

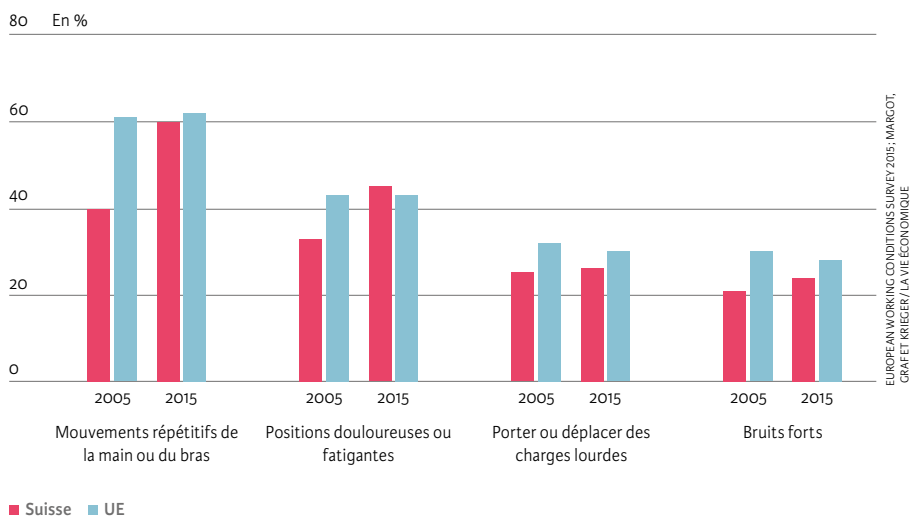
Les positions douloureuses, les mouvements répétitifs et la nécessité de porter

III. 3. Capacité d'influence, du point de vue des salariés en Suisse et dans l'UE (2005 et 2015)



Les barres indiquent la part de travailleurs (agriculture exclue) qui déclarent bénéficier des possibilités correspondantes dans leur entreprise. En Suisse, 845 personnes ont été interrogées en 2005 et 871 en 2015; elles étaient 20 883 en 2005 et 28 079 en 2015 dans l'UE.

III. 4. Contraintes physiques au travail en Suisse et dans l'UE (2005 et 2015)



Les barres indiquent le pourcentage de travailleurs (agriculture exclue) qui sont exposés aux facteurs de risque mentionnés pendant au moins le quart du temps. En Suisse, 845 personnes ont été interrogées en 2005 et 871 en 2015; elles étaient 20 883 en 2005 et 28 079 en 2015 dans l'UE.

ou de déplacer des charges lourdes restent les facteurs de risque pour la santé les plus fréquemment rencontrés au travail en Suisse. La majorité de ces facteurs sont en hausse depuis 2005. C'est particulièrement le cas pour les mouvements ré-

pétitifs et les positions douloureuses (voir illustration 4). Cette tendance ne se constate pas dans l'UE, où la proportion de salariés effectuant de telles tâches reste stable. Dans les pays voisins, elle est même en diminution.

L'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS)

L'Enquête européenne sur les conditions de travail (*European Working Conditions Survey, EWCS*) est la plus vaste étude réalisée sur les conditions de travail du continent. Elle permet de comparer les pays et d'observer l'évolution des risques sur le long terme. Elle est réalisée tous les cinq ans par Eurofound depuis 1990. L'EWCS s'étend aux pays membres de l'UE et à d'autres pays intéressés. En 2015, ce sont plus de 43 000 personnes actives, résidant dans 35 pays^a, qui ont été interrogées.

La Suisse a participé directement à l'enquête en 2005 et en 2015. Son échantillon représentatif, qui comporte des salariés et des indépendants, se compose de personnes de plus de 15 ans, vivant dans un ménage privé et ayant exercé une activité rémunérée pendant au moins une heure au cours de la semaine précédant l'entretien (1040 personnes ont été interrogées en 2005 et 1006 en 2015).

a UE28, Suisse, Norvège, Turquie, Macédoine, Serbie, Monténégro et Albanie.



Margot Vanis

Collaboratrice scientifique, secteur Travail et santé, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne



Maggie Graf

Cheffe du secteur Travail et santé, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne



Ralph Krieger

Collaborateur scientifique, secteur Travail et santé, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), Berne